Jean-Baptiste Thial de Bordenave prend la direction de DLLP Wine

UN ARTICLE DE THOMAS GUELLER SUR V&S NEWS



Après un master 2 en droit du vin à l'université de Bordeaux, Jean-Baptiste Thial de Bordenave a tout d'abord été responsable juridique du BNIC de 2004 à 2008, puis a dirigé le département Lexwine, spécialisé dans le droit des marques de vin, au cabinet Inlex IP Expertise à Bordeaux.

Après 11 années, il a quitté ce cabinet pour rejoindre celui de DLLP afin d'y créer un pôle de conseil juridique en droit du vin : DLLP Wine.

Ce pôle a vocation à être un guichet unique de conseil pour les professionnels de la filière : outre les problématiques viticoles « classiques » (droit des marques, droit des AOC, mentions traditionnelles, loi Evin, étiquetage, etc.), il annonce pouvoir répondre aux questions liées au droit commercial (droit de la concurrence déloyale, droit de la consommation), au droit social et au droit patrimonial. « L'intérêt est ici d'avoir une vision à 360 ° des dossiers », explique le dirigeant.

L'article est consultable sur http://www.vsnews.fr/people/france/26615-tg-jean-baptiste-thial-de-bordenave-prend-la-direction-de-dllp-wine (article réservé aux abonnés)